

<p>Nom et coordonnées de l'école : Ecole élémentaire publique 25 bis route des écoles</p> <p>Commune : 33370 Fargues Saint Hilaire</p>	<p><b>PROCES-VERBAL</b> <b>CONSEIL D'ECOLE 1<sup>ER</sup> 2<sup>ND</sup> 3<sup>EME</sup> TRIMESTRE</b></p> <p>Date : mardi 27 février 2018</p>
--	--

**Circonscription : IEN Bègles Floirac**

**Présents :**

**Président(e) - (directeur d'école) : Marion Laclau**

**Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Richard Ortali** (invité, absent)

Equipe enseignante :	Mmes Campillo, Cornillet Gasson, Laclau, Léger-Ardurat, Paillaud, Santaolalla et M. Laroche
Le maire ou son représentant :	M. Gautier (Maire), Mme Bouchez (Adjointe aux Affaires scolaires),
DDEN :	Mme Borderon (Invitée, absente)
Invités (personnel municipal,...) :	Représentants des parents d'élèves : Mme Gorges, Lopez, Deslandes et Mrs Couturier et, Salanon  UFCV, périscolaire :Mrs CERDEIRA et BOUYRAC,

**Excusés : Pour les représentants des parents d'élèves :** Mmes *Cruchon, Amiot, Dubos* et Mr *Jamoneau*

***Début du conseil d'école : 18h30***

**Secrétaire de séance : Victoire Paillaud**

## FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

**Horaires :** L'équipe enseignante rappelle que le portail ferme à 8h30. Les retards perturbent la classe.

**Absences :** Les parents doivent informer le jour même l'absence de leur enfant (laisser un message sur le répondeur de l'école). Dans le cahier de liaison, un mot écrit renseignant la date et le motif de l'absence doit être écrit par les parents. Le certificat médical n'est pas obligatoire. Au-delà de 4 ½ journées d'absences non justifiées (vacances...) une saisine sera faite sur le logiciel Pagode de la DSDEN.

**Couloirs :** La directrice rappelle au personnel municipal et aux animateurs que les enfants ne doivent pas traîner dans les couloirs (lors de la pause méridienne et le vendredi après-midi) pour des raisons de sécurité. Quotidiennement, la directrice les fait sortir.

**PPMS :** Les 2 PPMS ont été mis à jour et donneront lieu à deux exercices. Un exercice alerte –intrusion où les enfants seront amenés à rester silencieux et à se « cacher » pendant quelques minutes. Un autre exercice de mise en sécurité dans le cadre d'un risque majeur (tempête) sera réalisé. Le bon déroulement de ces exercices validera ou non le projet. Un mot informera les parents dans les cahiers de la réalisation de ces exercices afin d'en reparler avec l'enfant à la maison.

Le deuxième exercice incendie aura lieu avant la fin mars.

A ce jour l'école a besoin de cornes de brume pour donner l'alerte. Les mallettes de stockage de matériel vont être vérifiées (lingettes, eau, gobelets, jeux ...). Un réapprovisionnement sera peut-être nécessaire.

**Ponts :** Nous rappelons qu'il n'y a pas de pont au mois de mai

## TRAVAUX

Une visite de l'école est prévue entre la directrice et Mr Gen vendredi 3 mars à 15h00.

**Cantine :** Des porte-manteaux ont été installés dans la cantine et tous les enfants des deux écoles peuvent mettre leur manteau à l'intérieur. Merci pour eux.

**Demande de travaux :**

Le bouton poussoir du portail : Certains parents de grande taille arrivent à appuyer dessus. La mairie propose de mettre un cache.

La gâche du portail d'entrée ferme mal (elle ne se bloque pas) et doit être vérifiée.

Barrière dans le pré: la sécurisation n'a toujours pas été réalisée.

La sonnerie côté pré doit être vérifiée, on l'entend à peine.

Signalétique de l'école : un rdv avec Clément est prévu vendredi 2 mars à 13h pour en réparer.

Potager : l'école souhaiterait un récupérateur d'eau. Une demande de matériel est faite auprès de la mairie.

## RENTREE 2018

Une arrivée de 35 CP est prévue sur les effectifs de la maternelle une fois les hors commune enlevés. Il y a 36 CM2 qui partent en 6<sup>ème</sup>. L'effectif resterait stable mais des inscriptions sont prévisibles.

La répartition des classes sera annoncée lors du prochain conseil d'école le 26/06/2018.

Comme cette année, la constitution des classes ne sera donnée que la veille de la rentrée.

## RYTHMES SCOLAIRES

Le gouvernement permet aux écoles qui le souhaitent de revenir à 4 jours par semaine d'école. Les deux écoles doivent avoir le même rythme.

Pour les deux écoles, 126 familles ont répondu au sondage des représentants des parents d'élèves. Les familles sont favorables à 70% pour un retour à la semaine de 4 jours. Le contenu des activités n'est pas remis en cause. Parents et enseignants notent que les enfants sont fatigués.

L'école maternelle propose une modification des temps d'enseignement. Les nouveaux horaires proposés sont: 8h30-12h00 et 14h00-16h30. Une discussion doit être engagée entre les représentants, la mairie et les enseignants sur la faisabilité. Les délais sont trop courts pour mettre ces horaires en place à la rentrée 2018.

**Vote école élémentaire :**

Répartition des voix : Mairie (2 voix), Enseignants (7 voix), Parents (5 voix)

La majorité l'emporte, le vote n'est pas que consultatif.

Résultats du vote pour le retour à la semaine de 4 jours.

Votent pour : 9 voix    Votent contre : 3 voix

Abstention : 2 voix

Le conseil d'école a donc voté majoritairement pour un retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018.

L'école maternelle a voté dans le même sens.

## PROJETS

**Carnaval :** Le Carnaval aura lieu le 10 mars. L'école fabrique un char sur le thème de l'Antiquité. Il s'agit un projet intergénérationnel porté par l'APE qui déploie une énergie importante et nous les en remercions.

**Voyage scolaire :** CP2- CE1. Les deux classes se rendront à Marquèze dans les Landes les lundi 4 et mardi 5 juin. Le voyage revient à 75€ par élève. La mairie subventionne le projet à hauteur de 40 € par élève. L'école devrait pouvoir financer 15€ grâce aux différentes actions menées. Il reste 20€ à la charge des parents.

## **Projet Permis Internet**

L'adjudant de la gendarmerie de Tresses est venu en janvier pour sensibiliser les élèves aux risques d'Internet. Le travail se poursuit dans les classes. Il reviendra en mars pour valider ou non les connaissances des élèves.

**Projet à la découverte de ma mairie :** découverte des différentes fonctions, qui s'est terminée par le conseil municipal, les élèves ont beaucoup apprécié. L'opération est à reconduire l'année prochaine avec un réajustement des horaires et du contenu.

## **Projet vélo :**

Les CM1 et CE2/CM2 auront un cycle vélo en mai et juin. Les parents qui veulent venir accompagner les sorties doivent suivre une formation dont la première partie aura lieu le samedi 3 mars. L'agrément obtenu est valable durant toute la scolarité de l'enfant ainsi que pour les frères et sœurs. Tous les parents qui le souhaitent sont invités à y participer (mot collé dans les cahiers avant les vacances). Une première sortie aura lieu entre Fargues et Carignan. Une sortie au Cap Ferret aura lieu en juin.

**Le développement durable :** Cette année, l'école ne participera pas au projet en produisant une œuvre. Un travail de sensibilisation sera fait dans les classes.

## **Sorties scolaires**

CE1 : Au retour des vacances de Pâques, sortie à la journée : visite de la caserne de la Benaugue et découverte des monuments de Bordeaux à travers un parcours d'énigmes.

CE2 et CM2 : Sortie avec les classes citadines : exposition au Musée d'Aquitaine et parcours dans Bordeaux le 22 mars.

## **Evènements à venir**

5 avril : Spectacle de marionnettes géantes par Mathias qui présentera aux élèves « Le vilain Petit Canard ».

Samedi 7 avril à 10h : Peinture des jeux de cour : les jeux sont déjà existants mais les couleurs doivent être ravivées. Un mot sera collé dans les cahiers.

Samedi 2 juin au Carré des Forges : Spectacle de chants, 4 classes ( CE2, CE2-CM2, CM1, CM2) en partenariat avec l'école de musique . Spectacle en soirée, répétitions le samedi 26 mai et le samedi 2 juin.

Vendredi 15 juin : La kermesse. Pour le déroulé de la kermesse, une réunion d'organisation avec les parents aura lieu en avril. La présence et l'investissement de tous seront déterminants pour définir le programme de la kermesse. Il n'y aura pas de spectacle puisqu'ils ont lieu à un autre moment. La kermesse sera placée sous le thème de l'Espagne avec un temps de jeux, des animations et un repas.

Mardi 19 juin 19h00: Chante école au Rocher de Palmer de Cenon par les 2 classes de CP et la classe de CE1.

## **NAP ET PERISCOLAIRE**

Côté élémentaire, fin de la partie Moyen-Age, début de la partie Renaissance. Le judo et le hip-hop continuent.

Une communication sur le premier cycle est affichée sur le panneau extérieur de l'école sous forme de parchemin.

L'année prochaine, tout ce qui est proposé sur les NAP, sera proposé sur les temps périscolaires du soir.

Remplacement de Clément par Guillaume sur les temps de l'accueil du matin.

Problème : certains parents se plaignent du fait que les enfants ne sortent pas assez, et certains parents se plaignent du fait que les enfants reviennent « couverts » de boue. Les animateurs vont être vigilants mais les enfants peuvent avoir des affaires de rechange dans leur cartable.

*Fin du conseil d'école : 19h55*

---

Prochain conseil d'école aura lieu le : Mardi 26 juin à 18h30

Fait à fargues Saint Hilaire le 1<sup>er</sup> mars 2018

Le Directeur ou la Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance :

